



**COMITÉ CONSULTATIF DES LOISIRS,  
DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA  
VIE COMMUNAUTAIRE (CCLSCVC)**

Procès-verbal de la réunion du 6 juin 2024

**RECREATION, SPORTS, CULTURE  
AND COMMUNITY LIFE ADVISORY  
COMMITTEE (RSCCLC)**

Minutes of June 6, 2024, meeting

Constatant qu'il y a quorum, Mme Cybèle Wilson, la présidente du CCLSCVC, ouvre la rencontre, il est 19h00

Having noticed there is quorum, Ms. Cybèle Wilson, Chair of the RSCCLAC, declares the meeting open, it is 7:00 p.m.

**PRÉSENCES**

**ATTENDANCE RECORD**

Étaient présents / Were present

Cybèle Wilson, Enrico Valente (conseiller / concillor)

Christine Butt, Julie DuPont, Lynda Pedley (membres du comité / committee members)

Claudine Paré-Lépine, Nathalie Gagnon (employés municipaux / municipal staff)

**ABSENCES**

**ABSENTS**

Étaient absents / Were absent

Élisabeth Veyrat, David Marchesseault (membres du comité / committee members)

Geneviève Bolduc (employés municipaux / municipal staff)

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1.0 ADOPTION OF THE AGENDA**

IL EST PROPOSÉ par Enrico Valente, appuyé par Christine Butt et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette réunion soit et est par la présente adopté tel que présenté.

IT IS PROPOSED by Enrico Valente, seconded by Christine Butt and resolved that the agenda governing this meeting be and is hereby adopted as presented.

**2.0 INFORMATION DÉCOULANT DU CONSEIL**

**2.0 INFORMATION FROM THE COUNCIL**

La présidente mentionne que lors du dernier conseil municipal, il y a eu une discussion par rapport au nouvel emplacement sélectionné pour le Marché de Chelsea. Cet emplacement se trouve très près du terrain de soccer. Des discussions sont en cours pour approuver ou non le choix du site, et ce pour des raisons de sécurité.

The president mentions that during the last municipal council, there was a discussion regarding the new location selected for the Chelsea Market. This location is very close to the soccer field. Discussions are underway to approve or not the choice of site, for security reasons.

**3.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

**3.0 BUSINESS ARISING FROM MINUTES**

La coordonnatrice du Service des loisirs explique sommairement comment se déroule la consultation publique sur les besoins en loisirs et mentionne qu'elle se terminera dans quelques jours.

The coordinator of the Recreation Department briefly explains how the public consultation on recreational needs is taking place and mentions that it will end in a few days.

**4.0 REMISE À NIVEAU DE LA POLITIQUE DE  
RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN POUR LES  
ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE CHELSEA**

**4.0 UPDATE THE CHELSEA POLICY ON THE RECOGNITION  
AND SUPPORT OF COMMUNITY ORGANIZATIONS**

La coordonnatrice du Service des loisirs explique que la politique de reconnaissance et de soutien pour les organismes communautaires sera mise à jour prochainement et c'est l'agente de développement des communautés qui portera le projet. La rencontre de ce soir est pour avoir les commentaires des membres face à cette mise à jour.

L'agente de développement des communautés explique qu'elle a participé à un concours par le biais de Loisir Sport Outaouais et que c'est le Service des loisirs de la Municipalité de Chelsea qui a gagné donc nous avons droit au soutien de cet organisme durant 20 heures pour procéder à la mise à jour de notre politique. Elle explique le processus derrière ce soutien. Une rencontre avec les organismes sera organisée à l'automne pour avoir leurs commentaires concernant la politique actuelle.

L'agente de développement des communautés pose donc la question aux membres pour savoir qu'elle a été leur compréhension globale de la politique actuelle. Un membre trouve que la politique est très lourde pour les employés et les organismes. Étant le secrétaire d'un organisme de Chelsea depuis 5 ans, il a réalisé qu'il ne savait pas dans quelle catégorie son organisme se trouvait et il mentionne également que l'explication de ces catégories n'est pas claire dans la politique actuelle. Un autre membre est en accord avec les commentaires qui viennent d'être fait. Il mentionne qu'une des questions à se poser est quel genre de soutien la Municipalité veut offrir aux organismes et de revoir ce qui est encore d'actualité. Ce membre mentionne qu'il y a des organismes qui sont enregistrés comme OBNL et qui sont habitués de se soumettre aux exigences de ce genre de politique, mais pour les plus petites organisations, il peut être décourageant de se faire refuser une demande de soutien, car le processus demande beaucoup de temps et d'effort. Il mentionne que pour l'élément du financement, le volet pourrait être mieux encadré et fragmenté. Ce membre a participé à la mise à jour de la politique de reconnaissance de la Municipalité de La Pêche donc l'agente de développement des communautés lui demande quelles ont été leurs réflexions pour la fragmentation du financement. Le membre explique que par exemple, les banques alimentaires et les organismes tournés vers le développement social et qui n'organisent pas d'événement ont besoin d'un soutien financier pour pouvoir continuer à opérer. C'est dans cette optique que le volet des fonds disponibles a été pensé et divisé. L'agente de développement des communautés lui demande également s'il a été envisagé, de leur côté, de soutenir financièrement des événements plus ponctuels de la part de résidents qui ne sont pas nécessairement enregistrés comme OBNL et qui ne sont pas des organismes ou des associations reconnus par la Municipalité. Le membre explique que dans la politique de la Municipalité de La Pêche, il y a différents fonds de disponibles pour des cas comme ça.

L'élément du babillard communautaire est soulevé et un membre demande si ce sont seulement les organismes reconnus qui vont avoir le droit d'afficher leurs événements sur ce babillard ou si, par exemple, un petit groupe de jeune qui organise un événement va avoir la chance de le promouvoir sur cette plateforme. La coordonnatrice du Service des loisirs explique que présentement, avec la politique en vigueur, ce sont seulement les organismes reconnus qui auront cette opportunité, mais c'est un élément auquel nous aimerions réfléchir.

Un conseiller municipal demande quand la première ébauche de cette politique est prévue et la coordonnatrice du Service des

The Recreation Department coordinator explains that the recognition and support policy for community organizations will be updated soon, and it is the community development officer who will lead the project. This evening's meeting is to get members comments on this update.

The community development officer explains that she participated in a contest through Loisir Sport Outaouais and that it was the Recreation Department of the Municipality of Chelsea which won, so we are entitled to the support of this organization for 20 hours to update our policy. She explains the process behind this support. A meeting with the organizations will be organized in the fall to obtain their comments regarding the current policy.

The community development officer therefore asks the members the question to find out what their overall understanding of the current policy. A member finds that the policy is very cumbersome for employees and organizations. Having been the secretary of an organization in Chelsea for 6 years, he realized that he did not know in which category his organization was located and he also mentioned that the explanation of these categories is not clear in the current policy. Another member agrees with the comments just made. He mentions that one of the questions to ask is what kind of support the Municipality offers to organizations and to review what is still relevant. This member mentions that there are organizations that are registered as NPO and are used to submitting to the requirements of this type of policy, but for smaller organizations, it can be discouraging to have a request for support refused, because the process requires a lot of time and effort. He mentions that for the financing element, the component could be better framed and fragmented. This member participated in updating the recognition policy of the Municipality of La Pêche, so the community development officer asked him what his thoughts were on the fragmentation of funding. The member explains that for example, food banks and organizations focused on social development, and which do not organize events, need financial support to be able to continue operating. It is with this in mind that the available funds component was designed and divided. The community development officer also asks them if it has been considered, on their part, to financially support more one-off events from residents who are not necessarily registered as NPO and who are not organizations or associations recognized by the Municipality. The member explains that in the policy of the Municipality of La Pêche, there are different funds available for cases like this.

The element of the community bulletin board was raised, and a member asked if only recognized organizations would have the right to post their events on the board, or whether, for example, a small youth group organizing an event would have the chance to promote it on this platform. The coordinator of the Recreation Department explains that currently, with current policy, it is only recognized organizations that will have this opportunity, but this is an element that we would like to change.

A municipal councillor asked when the first draft of this policy was expected, and the Recreation Department coordinator told him that it would be in 2025. He also asked whether the Recreation Department was aware of the various grants available to help them. The coordinator of the Recreation Department mentions that this is information that we have for municipal projects. The community development officer mentions that there are also funds available to help community organizations.

The community development officer emphasizes that in this policy, one of the criteria is that the organization's board of directors be made up of at least 60% by Chelsea residents. In some cases, the

loisirs lui mentionne que ce sera en 2025. Il pose également la question pour savoir si le Service des loisirs est au courant des différentes offres de subventions qui sont disponibles et qui pourraient les aider. La coordonnatrice du Service des loisirs mentionne que ce sont des informations que nous avons pour les projets municipaux. L'agente de développement des communautés mentionne qu'il y a également des fonds de disponibles pour aider les organismes communautaires.

L'agente de développement des communautés souligne que dans la présente politique, un des critères est que le conseil d'administration de l'organisme soit constitué d'au moins 60% par des résidents de Chelsea. Dans quelques cas, les organismes sont très actifs sur le territoire de la Municipalité, mais les membres des conseils d'administration ne sont pas nécessairement résident de Chelsea donc leur demande de reconnaissance est refusée. Elle demande donc aux membres ce qu'ils pensent de ce point surtout en considérant le manque de bénévoles pour les organismes. Un membre souligne que si le travail est fait à Chelsea et que leurs actions bénéficient aux résidents, il serait bien de reconsidérer ce critère. Les autres membres sont d'accord avec cette idée.

organizations are very active on the territory of the Municipality, but the members of the boards of directors are not necessarily residents of Chelsea so their request for recognition is refused. She therefore asks the members what they think of this point, especially considering the lack of volunteers for the organizations. A member points out that if the work is being done in Chelsea and their actions benefit the residents, it would be good to reconsider this criterion. The other members agree with this idea.

<b>5.0 AUTRES</b>	<b>5.0 OTHERS</b>
-------------------	-------------------

Aucun item n'est discuté à ce point.	No items are discussed at this point.
--------------------------------------	---------------------------------------

<b>6.0 LEVÉE DE LA RÉUNION</b>	<b>6.0 ADJOURNMENT</b>
--------------------------------	------------------------

IL EST PROPOSÉ par Lynda Pedley, secondé par Julie DuPont et résolu que cette rencontre soit levée.	IT IS PROPOSED by Lynda Pedley, seconded by Julie DuPont and resolved that this meeting be adjourned.
---	---

<b>PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR</b>	<b>MINUTES SUBMITTED BY</b>
<p>.....</p> <p>Geneviève Bolduc</p>	
<b>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL</b>	<b>MINUTES APPROVED BY</b>
<p>.....</p> <p>Cybèle Wilson, Présidente</p>	